



MAIRIE DE FAYE

12 RUE DU CHATEAU

41100 FAYE

Arrêté portant délégation de fonction au 1^{er} adjoint

Le maire de la commune de Faye

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du conseil municipal du 21 mars 2026 fixant à 2 le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 21 mars 2026 et de l'installation de M. Emmanuel SAVOIRE en qualité de 1^{er} adjoint au maire,

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à M. Emmanuel SAVOIRE, 1^{er} adjoint au maire, les attributions suivantes relatives à la voirie et à la gestion du cimetière,

Arrête :

Article 1er : A compter du 21 mars 2026, Monsieur Emmanuel SAVOIRE, 1^{er} adjoint au maire est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

- VOIRIE
- GESTION DU CIMETIERE

Il exercera les fonctions suivantes :

VOIRIE

Aménagement, entretien et nettoyage de la voirie communale, chemins ruraux, relation avec le département notamment avec l'Agence Technique Départementale.

GESTION DU CIMETIERE

Aménagement, entretien et nettoyage du cimetière

Article 2 : Le 1^{er} adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Article 3 : Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Madame le Maire. Le 1^{er} adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- M. le préfet de Loir-et-Cher
- Au responsable du Service de la Gestion Comptable (SGC) de Vendôme.
- A l'intéressé pour notification

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
041-214100810-20260321-2-2026-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026 Fait à Faye, le 21 mars 2026
Publication : 21/03/2026

Le Maire, Annette GARNIER

Pour l'autorité compétente par délégation

Notifié à M. Emmanuel SAVOIRE
Le 21 mars 2026

